

TREATY SERIES. 1912.

No. 1.

AGREEMENT

BETWEEN THE

UNITED KINGDOM AND FRANCE

RESPECTING THE

DELIMITATION OF THE FRONTIER
BETWEEN THE BRITISH AND
FRENCH POSSESSIONS EAST OF
THE NIGER.

(In continuation of "Treaty Series, No. 14 (1906).")

London, February 19, 1910.

*Presented to both Houses of Parliament by Command of His Majesty.
January 1912.*

LONDON:

PUBLISHED BY HIS MAJESTY'S STATIONERY OFFICE.

To be purchased, either directly or through any Bookseller, from
WYMAN AND SONS, LTD., FETTER LANE, E.C., and 32, ABINGDON STREET, S.W.; or
OLIVER AND BOYD, TWEEDEDALE COURT, EDINBURGH; or
E. PONSONBY, LTD., 116, GRAFTON STREET, DUBLIN.

PRINTED BY

HARRISON AND SONS, PRINTERS IN ORDINARY TO HIS MAJESTY,
45-47, ST. MARTIN'S LANE, W.C.

[Cd. 6013.] Price 2½d.

AGREEMENT BETWEEN THE UNITED KINGDOM
AND FRANCE RESPECTING THE DELIMITA-
TION OF THE FRONTIER BETWEEN THE
BRITISH AND FRENCH POSSESSIONS EAST
OF THE NIGER.

London, February 19, 1910.

By an Exchange of Notes between the French Minister for Foreign Affairs and His Majesty's Ambassador at Paris—dated respectively May 17, 1911, and July 1, 1911—His Britannic Majesty's Government and the Government of the French Republic formally approved the following Protocol signed at London on February 19, 1910, for the delimitation of the frontier between the British and French possessions to the east of the Niger, which has been carried out in accordance with Article 4 of the Convention signed at London, May 29, 1906 (*"Treaty Series, No. 14 (1906)"*):—

ANGLO-FRENCH COMMISSION FOR THE DELIMITATION OF
THE FRONTIER EAST OF THE NIGER, NORTHERN
NIGERIA.

PROTOCOL* WITH REGARD TO DEFINITION OF FRONTIER.

THE undersigned Commissioners, appointed for the delimitation of the frontier between the British and French possessions to the East of the Niger under the provisions of the Convention signed at London on the 29th May, 1906, submit for the approval of their respective Governments the following description of the frontier they have marked out:—

ARTICLE I.—*Description of the Frontier.*

The frontier follows a straight line from beacon to beacon.

For convenience of reference the list of beacons is given in tabular form with the following conventions—

* NOTE.—Fourteen maps were also signed by the Commissioners, setting forth in detail the boundary-line as finally determined, which differs only from that shown in the two maps accompanying "*Treaty Series, No. 14 (1906)*," to the slight extent recorded in Article II (p. 15) of the present Agreement.

1. The boundary beacons are described according to the following system of classification—

Class A.—A group of four palm-tree posts disposed round a fifth central post which carries a tri-colour enamelled iron plaque, 8 inches by 6 inches, with the inscription—

Délimitation 1907.
Borne No. _____.

The number on the plaque is the number of the beacon referred to in the Table and on the map.

Class B.—A conical pillar built of dry stone, cemented on top except where stated, to which is fixed the numbered plaque above mentioned.

Class C.—The upper length of an iron telegraph pole of Northern Nigeria pattern, 15 feet long, fixed in the ground at a depth of 4 feet to 5 feet, carrying at the top the numbered plaque above mentioned, and generally cemented at the base.

Class D.—The cast-iron base socket, 5 feet long, of an iron telegraph pole, fixed point uppermost in the ground, at a depth of 3 feet. The numbered plaque is fixed to a tree close by.

Class E.—A tree, stripped of all except the upper branches, to which the numbered plaque is fastened at a height of 10 feet to 15 feet above the ground. A clearing has been formed around the tree.

2. All bearings are true bearings from north round by east. They must not be taken as mathematically exact. Any case where the position of the frontier intermediate to two beacons is in doubt must be settled by tracing on the ground the straight line between the two beacons.

3. All distances between beacons, and also those whose bearings are given in degrees, are measured in a straight line. All other distances are measured along native tracks in question. Except in certain cases all distances are given in round numbers to the nearest 100 metres, and must not be taken as mathematically exact.

4. The first village mentioned in the description of the position of a beacon is in British territory in the English text, and in French territory in the French text.

5. In case where a beacon has disappeared and a doubt should arise in consequence as to the exact position where it was placed by the Commissioners, the position must be determined by reference solely to the distances given in the column headed "Position." Should, however, the roads and localities therein mentioned have disappeared since the passage of the Commission, then the position of the beacon in question must be determined by reference to the figures given in the columns headed "Bearing" and "Distance."

TABLE OF BEACONS.

Number.	Description.	Position.	Bearing—	Distance—	Observations.
			From preceding Beacon.		
			Degrees.	Metres.	
—	Last boundary mark erected in 1900 by the Anglo-French Boundary Commission	On the road from Illo to Madekali, 16,093 metres from centre of Giri (Port of Illo).	
1	Class A. A small cemented stone beacon is placed on a rise 70 metres distant, bearing 49°	At edge of creek, 180 metres from centre of Dole, bearing 135°.	48½	7,400	
2	Class A	South side of Korkova—Dole road, 3,700 metres from centre of Dole.	48½	3,600	
*3	Class B	North side of Korkova—Tunuga road, 5,000 metres from centre of Korkova.	48½	4,200	*From the cliff near this beacon the three preceding beacons can be seen.
4	"	South side of Kangakoe—Tunuga road, 5,200 metres from north-east gate of Tunuga.	350	5,900	
5	"	North side of Komba—Tunuga road, near salting named Tunga Magaji, 3,300 metres from west gate of Komba.	296	3,900	
6	"	North side of an alternative Komba—Tunuga road, 3,500 metres from west gate of Komba.	296	800	
7	Class A. Four tall palm-tree trunks, with a small stone beacon in the centre	On a sand-hill close to south-west side of Komba—Sabonbirni road, 3,800 metres from west gate of Komba.	351½	3,600	

8	Class B	East side of Komba—Bengu road, 8,800 metres from centre of each village.	356½	6,100
9	"	20 metres south of Pingila—Bengu road, 10,500 metres from north-west corner of <i>Bengu town wall</i> .	45	8,800
10	"	South side of Gode—Bengu road, 11,400 metres from north-west corner of <i>Bengu town wall</i> .	353	6,900
11	"	On a small conical spur south of Gode—Bana road, 150 metres west of point where road enters the defile, and 12,700 metres from centre of Bana.	337½	10,400
12	"	South side of Gode—Yelu road, on top of the cliff crossed by the road, 9,300 metres from west gate of Yelu.	8	10,800
13	"	South side of Zogirma—Yelu road, 1,700 metres west of top of cliff, and 10,700 metres from west gate of Yelu.	22½	5,700
14	"	South side of Debbe—Bara road, 4,800 metres from Debbe well, and 10,100 metres from the cross roads near Kutumbu water hole.	352	15,600
15	"	North side of Tilli—Junju road, 11,400 metres from Furore (centre).	360	12,800
16	"	East side of Gidarri—Tombo—Kuduru road, 1,700 metres from well of Gidarri.	49½	16,800
17	"	West side of Kuri—Kuduru road, 450 metres south of the pool Tabkin Banguberi.	54½	9,300
18	"	West side of Tsafedzi—Makarua road, 1,600 metres from point where the road descends from the plateau.	60	5,700
19	"	East side of Fiaski (well)—Matachi road, 3,200 metres from Fiaski, on the brow of the hill.	53	8,400
20	"	West side of Aljenna—Kwatadey road, on top of cliff south of Kwatadey.	33	6,200
21	"	West side of Bwi—Kafirru road, 1,700 metres from east gate of Kafirru.	30	6,100
22	"	South side of Rimau—Kafirru road, 1,500 metres from east gate of Kafirru.	30	800
23	"	(uncemented)	...	South side of Galewa—Kafirru road, 3,000 metres from west gate of Kafirru.	34	2,300

Number.	Description.	Position.	Bearing—	Distance—	Observations.
			From preceding Beacon.		
			Degrees.	Metres.	
24	Class B (uncemented) ...	North side of Galewa—Kaokao road, 1,700 metres from centre of Galewa.	40	2,300	
25	Class E ...	West side of Galewa—Gidodam road, 1,700 metres from centre of Galewa.	51	1,700	
26	Class B ...	North side of Jantullu—Gidodam road, 4,800 metres from north-west gate of Jantullu.	24	3,500	
27	" ...	East side of Jantullu—Falakari road, 1,400 metres from well of Falakari.	28	6,000	
28	Class E ...	East side of Hudussu—Falakari road, 900 metres from well of Falakari.	9	500	
29	Class B ...	North side of Lema—Birnin Fala road, under cliff, 3,600 metres from east gate of Birnin Fala.	46	2,600	
30	" ...	South side of Sakwabe—Tombo—Nassarawa road, 500 metres east of well of Tombo.	12	18,800	
31	" ...	250 metres south of Kauara—Zigola road, 5,000 metres from Zigola (centre).	360	35,600	
32	" ...	North side of Gurrdam—Kauara road, 1,400 metres from Kauara (centre).	90	10,100	
33	" (uncemented) ...	At the side of Bale—Kolmey road, 11,400 metres from centre of Kolmey, near rocky hill named Bakantsauna.	47	33,600	
34	Pile of ant-heap clay surrounded by stakes	North side of Sokwoi—Kolmey road, 19,100 metres from Kolmey; district known as Yatagimba.	75½	8,400	
35	Class B (uncemented) ...	East side of Bagidda—Baizu road, 10,900 metres from Bagidda (centre).	78	33,400	
36	Class B ...	In the bush, bearing 270°, distant 5,000 metres from well of Kwardanna.	69	4,000	

37	Class B	East side of Bagidda—Kwardanna road, 4,200 metres from well of Kwardanna.	135	5,600
38	"	West side of Ruahurri—Kwardanna road, 6,600 metres from well of Kwardanna.	106	4,600
39	"	West side of Ruahurri—Kwariawa road, 5,200 metres from centre of Kwariawa.	89½	3,000
40	"	East side of Tsoni—Mazoji—Bazaga road, 500 metres from centre of Mazoji.	89½	2,900
41	"	East side of Sarama—Farsawa road, 600 metres from centre of Farsawa on a spur of the hill.	77½	7,900
42	"	East side of Sarama—Ambuta road, 700 metres from south side of Ambuta.	96½	5,400
43	"	At the side of Sarama—Massalata road, 5,000 metres from Massalata (centre).	94½	5,800
44	"	East side of Rumji—Massalata road, 5,000 metres from Massalata (centre).	104	3,300
45	"	West side of Kalmallo—Birnin Konni road, 5,000 metres from west gate of Birnin Konni.	77½	4,500
46	"	East side of Illela—Birnin Konni road, 5,000 metres from west gate of Birnin Konni.	77	2,400
47	"	East side of Rungamawa—Tierassa road, 1,000 metres from Rungamawa (centre).	42½	8,800
48	"	East side of Rungamawa—Tsarnawa road, 3,700 metres from Rungamawa (centre).	40	3,300
49	"	In the bush, bearing 170°, 2,900 metres from centre of Mazoge.	70	11,600
50	"	West side of Kerri—Malbaza road, 5,100 metres from centre of Malbaza.	79	8,500
51	"	West side of Gadda—Malbaza road, 7,900 metres from centre of Malbaza.	111½	3,100
52	"	East side of Gadda—Dogarawa road, 9,800 metres from Gadda (centre).	117	8,900
53	"	East side of Kaffe—Galmi road, 600 metres north of wells of Bigal.	109	8,300

Number.	Description.	Position.	Bearing—	Distance—	Observations.
			From preceding Beacon.		
			Degrees.	Metres.	
54	Class B	300 metres west of Kaffe—Gidan Bugaji—Chigio road, 1,100 metres north of Gidan Bugaji on a path along-side main road following foot of hills.	112	8,900	
55	„	East side of Gadabu—Kunassa road, 4,100 metres south of the well on the road, 10,800 metres from Kumassa.	110	5,900	
56	Class E	East side of Angualale—Rabami road, 10,300 metres from Angualale (centre).	108	29,300	
57	Class C	In the bush, bearing 360°, distant 5,000 metres from centre of Antudu.	117	7,600	
58	Class D	East side of Malambuzu—Rabami road, 3,800 metres from right bank of Gulbin Rima.	69	8,900	
59	„	East side of Gidan Meimei—Gidan Jibo road, 7,200 metres from centre of Gidan Meimei.	86	5,100	
60	„	North side of Sabonbirni—Dangari—Maradi road, 1,700 metres east of centre of Dangari.	117½	18,400	
61	„	East side of Kamerawa—Tibiri road, 2,800 metres north of pool Tabkin Firi or Baban Rafi.	135	39,700	
62	Class E. A heap of shingle is at foot of tree	South side of Mashema—Tokarawa road, 18,100 metres from Mashema (centre).	148½	25,300	
63	Class B	South-east side of Zurumi—Ruruka road, 2,400 metres south of rocks named Duchin Chirgi.	142	20,900	
64	„ (small)... ..	80 metres from right bank of River Haranawa, 350 metres south of centre of Dufambara.	90	11,800	
65	A post carrying the plaque fixed in a heap of shingle surrounded by stakes	North side of Zandam—Dufambara road, 10,500 metres from Dufambara.	73	10,000	

66	Class B	North side of Jibia—Kototua road, 1,500 metres from Jibia North village (centre).	40	10,300
67	"	West side of Jibia—Birnin Kaura road, 1,300 metres south of Gidan Dangaladima.	40	3,400
68	Class E. A small heap of shingle is placed at foot of tree			South side of Kaga—Birnin Kaura road, 3,500 metres from Makada.	99½	3,600
69	A granite boulder 7 feet high, on top of which the plaque is set in cement			50 metres from right bank of the stream Koramma Daddara, 4,100 metres from Kaga (centre).	107	6,900
70	Class B	North side of Katsina—Kandare road, 1,500 metres east of Daddara stream crossing.	93½	8,900
71	Class D	South-west side of Kusa—Jema road, 10,000 metres from centre of Kusa.	59	5,200
72	Class B	40 metres east of Sayi—Dambo road, 3,200 metres from centre of Sayi.	59	9,800
73	Class D	East side of Dogondawa—Dagazari road, 2,600 metres from Dogondawa (centre).	59	9,600
74	"	East side of Gisserawa—Rizia Kaura road, by a pool 1,200 metres from Rizia Kaura (centre).	59	7,600
75	"	East side of Gidan Kuntu—Agio road, 2,700 metres from Gidan Kuntu (centre).	59	13,500
76	Class B	East side of Gidan Duma—Gangara road, 1,800 metres from centre of Gidan Duma.	59	7,500
77	Class D	East side of Gidan Danbaba—Rogogo road, 4,500 metres from Gidan Danbaba (centre).	96½	5,900
78	Class E	West side of Bamli—Gidan Adamu road, 5,800 metres north of Birnin Moma.	96½	7,500
79	"	South side of Bamli—Birnin Kuka—Rizia Malam road, 2,000 metres from Birnin Kuka (centre).	96½	5,600
80	Class D. The plaque is fixed on a tree bearing west 50 metres distant			East side of Gobromaji well—Katafa well road, 1,350 metres from each well.	96½	8,200

Number.	Description.	Position.	Bearing—	Distance—	Observations.
			From preceding Beacon.		
			Degrees.	Metres.	
81	Large stone 2 feet high set on cement foundation with cement cap. Plaque on tree bearing 345° 40 metres distant	North-west side of Hamiss—Rizia Mata road, 5,000 metres from centre of Rizia Mata.	119	6,200	
82	Class C. The plaque is on a neighbouring tree	North-west side of Makerowa—Kolma road, 800 metres from centre of Makerowa.	108	4,700	
83	Class C	East side of Dagura—Dantikiara road, 1,100 metres from south edge of Dantikiara.	135	6,200	
84	Class B	West side of Maludu—Beriberi road, 2,000 metres from centre of Maludu.	111	6,500	
85	Class C	West side of Muturrumi—Maimujia road, 900 metres from centre of Maimujia.	135	4,500	
86	„	West side of Sofonbirni—Dambartu road, 4,700 metres from Dambartu (centre).	131	5,500	
87	„	North side of Kulansami—Adamawa road, 700 metres from Kulansami (centre).	130½	4,900	
88	„	South side of Daura—Tsamia—Gieni road, 3,000 metres from centre of Tsamia.	133½	7,100	
89	„	North side of Daura—Ika—Zongo road, 7,700 metres from west gate of Zongo. The frontier does not cross this road.	149	2,600	
90	„	East side of Zongo—Gieni road, 3,500 metres from west gate of Zongo.	66½	5,600	
91	„	East side of Zongo—Daombey road, 2,900 metres from east gate of Zongo.	91	4,000	

92	Class C	North side of Zongo—Dambadada road, 6,500 metres from east gate of Zongo.	112	5,600
93	„	North side of Herdaji—Tumfafi road, 1,700 metres from west gate of Herdaji.	131	4,300
94	„	East side of Dichi—Yekua road, 900 metres from east gate of Dichi.	136	6,500
95	„	East side of Gomba—Dunawa road, 2,200 metres from Dunawa West village.	155	5,000
96	„	North side of Bechia—Jelgawassa road, 1,100 metres from west gate of Jelgawassa.	114	6,800
97	„	West side of Baure—Bachebache road, 1,700 metres from south gate of Bachebache.	101½	4,800
98	„	East side of Kaggera—Arko road, 600 metres from west gate of Arko.	108½	7,800
99	„	West side of Dandogo—Dambarde road, 300 metres from north gate of Dandogo.	112	7,300
100	„	East side of Taramnawa—Galawa road, 900 metres north of west gate of Taramnawa.	105	6,500
101	„	At cross roads Salei—Angua Dashi and Barbera—Dandakoi, 230 metres from Angua Dashi.	104½	5,800
102	Class E	West side of Barbera—Kiaoshe road, 800 metres from Kwadege well.	91½	4,000
103	Class C	At cross roads Kabobi—Zamoo and Jeiki—Maidodo, 2,200 metres from Zamoo (centre).	91½	4,400
104	„	West side of Jeiki—Danchiao road, 1,400 metres from centre of Jeiki.	91½	2,800
105	„	East side of Maifaru—Danchiao road, 1,000 metres from centre of Maifaru.	91½	3,200
106	„	West side of Maizuo—Serkinfawa road, 1,100 metres from south gate of Serkinfawa.	91½	6,600
107	„	East side of Dangumchi—Soli road, 1,100 metres from centre of Soli.	91½	7,400
108	Class E	25 metres west of Danbunki—Tamli road, 1,100 metres from well of Danbunki.	93	4,400
109	Class C	East side of Gumel—Dammakia road, 800 metres from south gate of Dammakia.	106½	4,200

Number.	Description.	Position.	Bearing—	Distance—	Observations.
			From preceding Beacon.		
			Degrees.	Metres.	
110	Class C	East side of Jobi—Dangaru road, 700 metres from well of Jobi.	80	7,000	
111	"	East side of Maigatali—Tumbi road, 1,100 metres from Maigatali (centre).	96	6,800	
112	"	West side of Walawa—Maidiku road, 300 metres north of the pool Tabkin Sisiwa.	92	4,900	
113	"	East side of Galadi—Maidiku road, 1,100 metres south-east of pool Tabkin Dukuram.	92	7,100	
114	"	East side of Galadi—Kwadege road, 500 metres from well of Kwadege.	92	7,300	
115	"	West side of Gerari—Karagua road, 4,900 metres from Karagua (well).	88½	3,400	
116	"	West side of Jerrekassa—Karamashi road, 1,300 metres from Karamashi (centre).	43	4,600	
117	"	7 metres from north fence of Baggo, 100 metres from the well bearing 280°.	42	5,900	
118	"	East side of Garundoli—Banzaram road, 2,500 metres from Garundoli (centre).	45	6,500	
119	"	East side of Barambagori—Gariri road, 800 metres north of the pool Tabkin Hamama.	44½	5,400	
120	"	South side of Karragirri—Gelewa road, 400 metres from west gate of Karragirri.	33½	9,500	
121	"	West side of Mattara—Goaleri road, 1,100 metres from Mattara (centre).	61½	5,000	
122	"	North-east side of Kavi—Dunari road, 3,900 metres from well of Dunari.	35	5,500	
123	"	North side of Machinna—Geltari road, 450 metres east of pool Tabkin Kangarwa.	45½	7,800	

124	Class C	East side of Machinna—Jajayassami road, 6,300 metres from centre of Jajayassami.	47	5,700
125	"	East side of Machinna—Tamassa road, 5,300 metres from centre of Machinna.	68	2,900
126	"	East side of Machinna—Gogi—Komi road, 2,700 metres from Gogi (centre).	67	3,900
127	"	East side of Gumzi—Komi road at point where road crosses hill Wamjari, 13,000 metres from Gumzi (centre).	62½	16,000
128	"	West side of Gumzi—Yamia road, 11,500 metres from Gumzi (centre).	88½	7,500
129	"	West side of Gumzi—Geurslek road, 1,200 metres north-east of the granite rock Kaobako situated at the junction of the road to Kargiri.	87½	6,800
130	"	East side of Maiori—Burburaa road, 5,300 metres from Maiori (centre).	84½	14,300
131	"	West side of Dandelsando—Geurslek road, 4,100 metres north-east of the Water Hole Kursazia.	67½	22,200
132	"	West side of Bamusu—Geurslek road, 6,100 metres from Sirgaram and 3,700 metres from Garrarak cross roads.	86	16,700
133	Class A	South side of Kaderi—Karagu road, 6,700 metres west of the crest of Dabalia salting.	90	8,600
134	Class C	100 metres west of Garoganowa—Karagu road, on crest of hill 3,800 metres from crest of Dabalia salting.	90	5,400
135	"	West side of Gau—Zumba road, 5,500 metres from Zumba (centre).	90	33,600
136	Class E	40 metres east of Zamugu—Zumba road, 5,100 metres from Zumba (centre).	90	2,600
137	Class C	On a ridge 15 metres west of Gau—Chikrikadwa—Sheri road, 4,900 metres from Sheri (centre).	90	11,100
138	"	On a ridge 50 metres east of Bitwa—Kayatoa road, 2,200 metres from Kayatoa (centre).	88	8,200
139	"	On a ridge 50 metres west of Zamugu—Jetkorom road, 5,000 metres from Jetkorom (centre).	109	15,500
140	"	West side of Chillima—Burduma—Jetkorom road on crest of hill, 2,800 metres from Burduma (centre).	115	10,600

Number.	Description.	Position.	Bearing—	Distance—	Observations.
			From preceding Beacon.		
			Degrees.	Metres.	
141	Class C	40 metres west of Chillima—Bidamaram road on the spur of a remarkable ridge running east and west, 3,300 metres from Bidamaram.	101	13,200	
142	„	East side of Geidam—Adebeur road, 5,800 metres from Adebeur at crossing of Bidthur—Bidamaram road.	102	8,800	
143	„	West side of Bidthur—Adebeur road, 9,300 metres from Adebeur (centre).	117	4,700	
144	„	East side of Bidthur—Maini road, 4,300 metres from Bidthur on crest of ridge, 1,000 metres from Bilamari pool.	125	12,200	
145	„	East side of Abakomerri—Maini road, 600 metres from south hamlet of Abasheri, and 3,200 metres from Abakomerri (centre).	135½	4,600	
146	„	West side of Kanema—Maini road, 3,800 metres from big tree at Kanema market.	116½	5,100	
147	„	20 metres west of Kanema—Lekariri road, 1,800 metres from Kanema market, on summit of ridge bordering swamps of Komadugu Yobe.	112	2,800	
148	„	On the left bank of the River Komadugu Yobe in the bush. An auxiliary mark, consisting of a telegraph pole, is placed on the right bank of the river.	103	4,000	

From beacon 148 the frontier follows a straight line bearing 90° , distance about 30 metres, till this line intersects the thalweg of the River Komadugu Yobe.

From this point the frontier follows the thalweg of the River Komadugu Yobe as far as the mouth of the river in Lake Chad.

As the course of the Komadugu Yobe is extremely sinuous, rendering it liable to frequent changes, it is necessary to make an arrangement providing for such a change. The following appears the most suitable :—

In the case of the river altering its course to the northward or westward so as to intersect the straight line between beacons 147 and 148 to the westward of the present point, the new thalweg of the river will constitute the frontier from the aforesaid new point of intersection.

In the case of the river altering its course to the southward or eastward so as not to intersect the line as described at 30 metres from beacon 148, the frontier will follow the thalweg of the river as now existing to the point where the thalweg of this old bed will join the thalweg of the new bed of the river.

From this point the frontier will follow the thalweg of the river as it may exist for the time being as far as the mouth of the river in Lake Chad.

The mouth of the Komadugu Yobe has been marked by an iron telegraph pole, cemented at the base, situated in $13^\circ 42' 29''$ north latitude, 8,250 metres east of the centre of the village of Bosso.

From this point the frontier follows the parallel of $13^\circ 42' 29''$ north latitude for a distance of 26,700 metres to the point on that parallel 35 kilom. from the centre of Bosso.

An iron telegraph pole, set in cement, is erected on an island situated approximately 1,150 metres bearing 325° from this point.

From this point the frontier follows a straight line bearing $144^\circ 34'$, distance 96,062 metres to the point where the 13th parallel of north latitude intersects the meridian $35'$ east of the centre of Kukawa.

The centre of Kukawa is in $12^\circ 55' 35.5''$ north latitude.

The centre of Bosso is in $13^\circ 41' 59''$ north latitude, $0^\circ 15' 11''$ west of Kukawa.

ARTICLE II.—*Deflections.*

From the line as laid down in the Convention of the 29th May, 1906, the following departures have been made, which are submitted for approval :—

1. At beacon 32 an area of 41 square kilom., lying in the British zone, has been included in the French zone in order to leave under French control the village of Kauara, which is isolated from British inhabited territory, and has been hitherto administered from Matankari.

2. At beacons 33 and 34 an area of 216 square kilom., lying in the French zone, has been included in the British zone. This area is waterless bush.

3. At beacon 54 the place named Gidan Seriki Koma could not be found, and beacons 52, 53, 54, 55 are placed in a straight line from the point 5 kilom. south of Malbaza to the point 5 kilom. north of Antudu. This line passes $3\frac{1}{2}$ kilom. from Chigio instead of $4\frac{1}{2}$ as shown on the map annexed to the Protocol.

4. At beacons 58 and 59 an area of 43 square kilom., lying in the French zone, has been included in the British zone. This area, containing three small villages dependent on Sabon Birni isolated from French inhabited territory, was taken in compensation for Kauara.

5. At beacons 61 and 62 an area of 285 square kilom., lying in the British zone, has been included in the French zone. There being no direct road between Sansanne Isa and Tibiri, it was proposed by the British Commissioners that for the point mentioned in the Convention the point half-way as the crow flies between those two places should be substituted.

According to the French Commissioner the point should be half-way on the road Isa-Gidan Fadama-Tibiri, which is the shortest existing track between the two places. The French Commissioner, having accepted the British point of view, agrees that the positions of beacons 61 and 62 involve a deflection of 285 square kilom. This area is waterless bush.

6. Between beacons 93 and 101 various small deflections have been made, giving to the British the hamlet of Angua Dala, and to the French the hamlet of Danchalei, and amounting on either side to 19 square kilom. This area is cultivated.

7. At beacon 109 an area of 9 square kilom., lying in the British zone, has been included in the French zone. The frontier was found to cut across the northern part of the village of Dammakia, which, being a Demagherim village, has been left in French territory.

8. At beacon 120 an area of 14 square kilom., containing the village of Karragirri, belonging to Machinna, has been included in the British zone in compensation for the preceding deflection.

9. At beacon 124 the village of Lawankaka was found to have changed its name since 1905 in consequence of the Chief having migrated to another village 4 miles distant, near Zagari, now known as Lawankaka. The old village is now called Jajayassami. As it appeared reasonable to suppose that the latter village was the village intended to be designated in the Convention, the frontier was laid out accordingly.

The Commissioners are agreed in thinking that these deflections are of small importance and approximately compensated.

ARTICLE III.—*Maintenance of Beacons.*

The Commissioners are of opinion that it will be to the interest of the two Colonies to maintain the frontier beacons which they have erected, and which are exposed from many causes to deterioration, and even destruction, if neglected.

They agree in recommending that the following precautions

should be taken every year by both English and French authorities :—

1. Towards the close of the rainy season, before the natives have fired the bush, clear around each beacon a space of 10 metres radius in order to prevent the splintering by fire of the enamelled face of the numbered plaque.

2. Keep pruned every year the trees on which are fixed the plaques indicating the frontier in the same way as has been done by the Commission of Delimitation.

3. Should it happen that a numbered plaque fall from any cause whatever (such as oxidation of wire or nails, lightning, shock, &c.), it will be necessary that the Chief of the nearest village should immediately acquaint his Resident of the fact in order that the latter may take the necessary steps to insure that the plaque in question be immediately restored to the exact position in which it was fixed by the Commission of Delimitation.

4. It will be necessary to renew, as required, the thorn protection around the iron poles in order to guard them from shocks caused by cattle or wild animals.

The maintenance of the beacons is particularly important during the earlier years, before the natives have become perfectly familiarized with the position of the frontier.

In witness whereof the Undersigned have signed the present Report.

Done in duplicate in English and in French at London, the 19th February, 1910.

R. POER O'SHEE, *Major, Royal Engineers,*
British Commissioner.

J. TILHO, *Capitaine d'Infanterie coloniale,*
Commissaire français.

COMMISSION FRANCO-ANGLAISE DE DÉLIMITATION DES TERRITOIRES
SITUÉS ENTRE LE NIGER ET LE LAC TCHAD.

PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS D'ABORNEMENT.

LES Commissaires soussignés, nommés pour délimiter la frontière entre les possessions françaises et britanniques à l'est du Niger, conformément à la Convention signée à Londres le 29 mai, 1906, soumettent à l'approbation de leurs Gouvernements respectifs la description suivante de la frontière qu'ils ont abornée :—

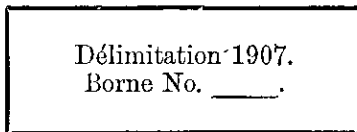
ARTICLE I.—*Description de la Frontière.*

La frontière est tracée en ligne droite de borne en borne.

Pour plus de commodité, la liste des signaux jalonnant la ligne de démarcation est donnée sous forme de tableau, sous réserve des conventions suivantes—

1. Les bornes sont classées en cinq types—

Type A.—La borne est formée par un groupe de quatre troncs de palmier placés autour d'un cinquième tronc, qui porte une plaque tricolore émaillée de 20 centim. sur 15 centim., avec l'inscription—



Le numéro marqué sur la plaque est le même que celui qui est porté sur le tableau et sur la carte.

Type B.—La borne est formée par un pilier conique construit en pierres sèches et cimentées au sommet, sauf les exceptions qui sont signalées dans la colonne "Observations." La plaque numérotée est fixée au sommet du pilier.

Type C.—La borne est formée par la partie supérieure d'un poteau télégraphique du modèle adopté dans la Northern Nigeria, de 15 pieds (5 mètres) de longueur environ, enfoncé dans le sol d'une profondeur de 1 mètre 20 centim. à 1 mètre 50 centim., portant à son sommet la plaque numérotée et généralement cimenté à sa base.

Type D.—La borne est formée par une douille en fonte de 5 pieds (1 mètre 60 centim.) environ de longueur, constituant la partie inférieure d'un poteau télégraphique du modèle adopté dans la Northern Nigeria, et enfoncé dans le sol, la pointe en haut, à une profondeur de 1 mètre environ ; la plaque numérotée est fixée sur un arbre voisin.

Type E.—La borne est formée par un arbre, dont les branches supérieures seulement ont été conservées, sur lequel la plaque numérotée a été fixée à une hauteur de 3 mètres à 5 mètres. Les alentours de l'arbre ont été débroussaillés.

2. Les azimuts sont comptés, de 0° à 360° , du nord vers l'est ; ils ne doivent pas être considérés comme mathématiquement exacts. Dans le cas où un doute viendrait à s'élever au sujet de la position sur le terrain de la ligne-frontière entre deux bornes, cette position devrait être définie par la ligne droite qu'il y aurait lieu alors de tracer matériellement entre les deux bornes considérées.

3. Toutes les distances entre les bornes et toutes les distances comptées suivant un azimut sont mesurées suivant la ligne droite ; les autres ont été mesurées le long du sentier indigène intéressé. Sauf en certains cas spéciaux, toutes ces distances ont été exprimées en nombres ronds d'hectomètres et ne doivent pas être considérées comme rigoureusement exactes.

4. Dans la colonne " Positions sur le Terrain " le premier village mentionné est en territoire français dans le texte français et en territoire britannique dans le texte anglais.

5. Dans le cas où, une borne ayant disparu, un doute viendrait à s'élever dans l'avenir sur l'emplacement exact où elle fut posée par les Commissaires, il y aurait lieu pour en retrouver la position de se référer uniquement aux chiffres indiqués dans la colonne " Positions sur le Terrain." Toutefois si, depuis le passage de la Commission, les villages, points d'eau ou routes y mentionnés avaient eux-mêmes disparu, il y aurait lieu pour retrouver la position cherchée de la borne en question de se référer aux chiffres donnés dans les colonnes " Azimut " et " Distance."

TABLEAU DES BORNES.

Numéros.	Types.	Positions sur le Terrain.	A compter de la Borne précédente.		Observations.
			Azimut.	Distance.	
Borne	1900	Dernière borne posée en 1900 par la Commission franco-anglaise sur la route de Madécali à Ilo, à une distance de 16,093 mètres (10 milles) du centre du village de Guiris (Giri), port d'Ilo.	Degrés. —	Kilom. —	
1	A	Sur la berge d'une crique servant de débarcadère, à 180 mètres du centre de Dolé, par azimut 135° ; un petit cône en pierres sèches cimentées au sommet de 0,80 mètre environ de hauteur a été placé sur une petite élévation à 70 mètres de la borne par azimut 49°.	48½	7,4	
2	A	Sur le côté sud de la route Dolé—Korkova, à une distance de 3,7 kilom. du centre de Dolé.	48½	3,6	
3	B	Sur le côté nord de la route Tounouga—Korkova, à 5 kilom. du centre de Korkova.	48½	4,2	Du haut de la falaise voisine de la borne 3 on peut apercevoir les bornes 2, 1, et 1900.
4	B	Sur le côté sud de la route Tounouga—Kangakoé, à 5,2 kilom. de la porte nord-est de Tounouga.	350	5,9	
5	B	Sur le côté nord de la route Tounouga—Kamba, au pied d'une saline nommée Tounga-Magaji, et à 3,3 kilom. de la porte ouest de Kamba.	296	3,9	
6	B	Sur le côté nord d'une deuxième route Tounouga—Kamba, à 3,5 kilom. de la porte ouest de Kamba.	296	0,8	

7	A	Sur le côté sud-ouest de la route Sabon-Birni—Kamba, à 3,8 kilom. de la porte ouest de Kamba, au sommet d'une dune parallèle à la route.	351½	3,6	Cette borne n'a pas de poteau central, lequel est remplacé par un cône de pierres sèches cimentées au sommet.
8	B	Sur le côté est de la route Bengou—Kamba, à mi-distance de chacun de ces deux villages, soit 8,8 kilom.	356½	6,1	
9	B	A 20 mètres sur le côté sud de la route Bengou—Fingila, à 10,5 kilom. de l'angle nord-ouest du mur d'enceinte de Bengou.	45	8,8	
10	B	Sur le côté sud de la route Bengou—Godé, à 11,4 kilom. de l'angle nord-ouest du mur d'enceinte de Bengou.	353	6,9	
11	B	Sur le côté sud de la route Bana—Godé, à 12,7 kilom. du centre de Bana, sur un petit éperon ferrugineux, et à 150 mètres environ du col que franchit ensuite la route.	337½	10,4	
12	B	Sur le côté sud de la route Yélou—Godé, à 9,3 kilom. de la porte ouest de Yélou, au sommet de la falaise que franchit la route.	8	10,8	
13	B	Sur le côté sud de la route Yélou—Zogirma, à 10,7 kilom. de la porte ouest de Yélou, et à environ 1,7 kilom. du point où la route franchit la falaise située plus à l'est.	22½	5,7	
14	B	Sur le côté sud de la route Bara—Débé, à 4,8 kilom. du puits de Débé, et à 10,1 kilom. de l'intersection de la route Bara—Débé avec la route Yélou—Dioundiou par les puits de Koutoumbou.	352	15,6	
15	B	Sur le côté nord de la route Dioundiou—Tilli, par Fouroré, à 11,4 kilom. du centre du Fouroré.	360	12,8	
16	B	Sur le côté est de la route Koudorou—Gidarri par Tombo, à 1,7 kilom. du puits de Gidarri.	49½	16,8	
17	B	Sur le côté ouest de la route Koudourou—Kuri, à 450 mètres au sud de la mare d'hivernage nommé Tabkin Bangoubéri.	54½	9,3	
18	B	Sur le côté ouest de la route Makaroua—Tsafedzi, à 1,6 kilom. du rebord du plateau.	60	5,7	
19	B	Sur le côté est de la route Matatchi—Fiaski (puits), sur le rebord du plateau, à 3,2 kilom. de Fiaski.	53	5,4	
20	B	Sur le côté ouest de la route Koatadey—Aljenna, sur le rebord de la falaise qui est au sud de Koatadey.	33	6,2	

Numéros.	Types.	Positions sur le Terrain.	A compter de la Borne précédente.		Observations.
			Azimat.	Distance.	
21	B	Sur le côté ouest de la route Kafirou—Bwi, à 1,7 kilom. de la porte est de Kafirou.	Degrés. 30	Kilom. 6,1	
22	B	Sur le côté sud de la route Kafirou—Rimau, à 1,5 kilom. de la porte est de Kafirou.	30	0,8	
23	B	Sur le côté sud de la route Kafirou—Galewa, à 3 kilom. de la porte ouest de Kafirou.	34	2,3	Borne non cimentée au sommet.
24	B	Sur le côté nord de la route Kaokao—Galewa, à 1,7 kilom. du centre de Galowa.	40	2,3	" " "
25	E	Sur le côté ouest de la route Guidodam—Galewa, à 1,7 kilom. du centre de Galewa.	51	1,7	
26	B	Sur le côté nord de la route Guidodam—Jantullu, à 4,8 kilom. de la porte nord-ouest de Jantullu.	24	3,5	
27	B	Sur le côté est de la route Falakari—Jantullu, à 1,4 kilom. du puits de Falakari.	28	6,0	
28	E	Sur le côté est de la route Falakari—Hudussu, à 0,9 kilom. du puits de Falakari.	9	0,5	
29	B	Sur le côté nord de la route Birnin-Fala—Lema, au pied de la falaise à 3,6 kilom. de la porte est de Birnin-Fala.	46	2,6	
30	B	Sur le côté sud de la route Nassaraoua—Sakwabe par Tombo, à 0,5 kilom. à l'est du puits de Tombo.	12	18,8	
31	B	A 250 mètres sur le côté sud de la route Zigola—Kaouara, à 5 kilom. du centre de Zigola.	360	35,6	
32	B	Sur le côté nord de la route Kaouara—Gurrdam, à 1,4 kilom. du centre de Kaouara.	90	10,1	
33	B	Sur le côté de la route Kolmcy—Balé, à 11,4 kilom. du centre de Kolmcy, près des collines rocheuses dites Bakn Tsaouna.	47	33,6	Cette borne n'est pas cimentée au sommet.

34	B	Sur le côté nord de la route Kolmey—Sokwoi, à 19,1 kilom. de Kolmey en un lieu inhabité dit Yataguimba.	75½	8,4	Faute de pierres, cette borne a été construite en blocs de terre de termitières non cimentée au sommet et entourée d'une palissade.
35	B	Sur le côté est de la route Baizo—Bagidda, à 10,9 kilom. du centre de Bagidda.	78	33,4	Cette borne n'est pas cimentée au sommet.
36	B	En pleine brousse et à 5 kilom. du puits de Kouardanna, par azimut 270°.	69	4,0	
37	B	Sur le côté est de la route Kouardanna—Bagidda, à 4,2 kilom. du puits de Kouardanna.	135	5,6	
38	B	Sur le côté ouest de la route Kouardanna—Ruahurri, à 6,6 kilom. du puits de Kouardanna.	106	4,6	
39	B	Sur le côté ouest de la route Kouariaoua—Ruahurri, à 5,2 kilom. du centre de Kouariaoua.	89½	3,0	
40	B	Sur le côté est de la route Bazaga—Tsoni par Mazoji, à 0,5 kilom. du centre de Mazoji.	89½	2,9	
41	B	Sur le côté est de la route Farsaoua—Sarama, à 0,6 kilom. du centre de Farsaoua, sur un éperon de la colline.	77½	7,9	
42	B	Sur le côté est de la route Ambouta—Sarama, à 0,7 kilom. de la lisière sud d'Ambouta.	90½	5,4	
43	B	Sur le côté de la route Massalata—Sarama, à 5 kilom. du centre de Massalata.	94½	5,8	
44	B	Sur le côté est de la route Massalata—Rumji, à 5 kilom. du centre de Massalata.	104	3,3	
45	B	Sur le côté ouest de la route Birnin-Konni—Kalmallo, à 5 kilom. de la porte ouest de Birnin-Konni.	77½	4,5	
46	B	Sur le côté est de la route Birnin-Konni—Illéla, à 5 kilom. de la porte ouest de Birnin-Konni.	77	2,4	
47	B	Sur le côté est de la route Tiérassa—Rungamawa, à 1 kilom. du centre de Rungamawa.	42½	8,8	
48	B	Sur le côté est de la route Tsarnaoua—Rungamawa, à 3,7 kilom. du centre de Rungamawa.	40	3,3	
49	B	Dans la brousse à 2,9 kilom. du centre de Mazogué par azimut 170°.	70	11,6	

Numéros.	Types.	Positions sur le Terrain.	A compter de la Borne précédente.		Observations.
			Azimat.	Distance.	
50	B	Sur le côté ouest de la route Malbaza—Kéri, à 5,1 kilom. du centre de Malbaza.	Degrés. 79	Kilom. 8,5	
51	B	Sur le côté ouest de la route Malbaza—Gadda, à 7,9 kilom. du centre de Malbaza.	111½	3,1	
52	B	Sur le côté est de la route Dogaraoua—Gadda, à 9,8 kilom. du centre de Gadda.	117	8,9	
53	B	Sur le côté est de la route Galmi—Kaffé, à 0,6 kilom. au nord du puits de Bigal.	109	8,3	
54	B	A 300 mètres environ sur le côté ouest de la grande route Chiguio—Kaffé, sur un sentier parallèle à cette grande route et passant au pied des collines, à 1,1 kilom. dans le nord du hameau de Guidan-Bugaji.	112	8,9	
55	B	Sur le côté est de la route Koumassa—Gadabu, à 4,1 kilom. d'un puits situé sur cette route, à 10,8 kilom. de Koumassa.	110	5,9	
56	E	Sur le côté est de la route Rabami—Angualalé, à 10,3 kilom. du centre d'Angualalé.	108	29,3	
57	C	Dans la brousse, à 5 kilom. du centre d'Antudu par azimat 0°.	117	7,6	
58	D	Sur le côté est de la route Rabami—Malambuzu, à 3,8 kilom. de la rive droite du Goulbin Rima.	69	8,9	
59	D	Sur le côté est de la route Guidan Djibo—Guidan Meimei, à 7,2 kilom. du centre de Guidan Meimei.	86	5,1	
60	D	Sur le côté nord de la route Maradi—Sabon-Birni par Dangari, à 1,7 kilom. est du centre de Dangari.	117½	18,4	
61	D	Sur le côté est de la route Tibiri—Kamérawa, à 2,8 kilom. dans le nord d'une mare d'hivernage dite Tabkin Firi ou Baban Rafi.	135	39,7	

62	E	Sur le côté sud de la route Tokaraoua—Machéma, à 18,1 kilom. du centre de Machéma.	148½	25,3	Petit borne en cailloux au pied de l'arbre.
63	B	Sur le côté sud-est de la route Rourouka—Zurmi, à 2,4 kilom. des rochers dits Douchin Tchirgui.	142	20,9	
64	B	A 350 mètres au sud du hameau de Doufambara et à 80 mètres environ à l'est de la rive droite du Goulbin Arénaoua.	90	11,8	La plaque numérotée est fixée sur une poutre vorticale enfoncée dans un tas de cailloux entourés d'une corbeille en branchages.
65	Spécial	Sur le côté nord de la route Doufambara—Zandam, à 10,5 kilom. de Doufambara.	73	10,0	
66	B	Sur le côté nord de la route Kototoua—Jibia, à 1,5 kilom. du centre du groupe nord de Jibia.	40	10,3	
67	B	Sur le côté ouest de la route Birnin-Kaoura—Jibia, à 1,3 kilom. au sud du hameau nommé Guidan Dangaladima.	40	3,4	Un petit tas de cailloux est placé au pied de l'arbre. Formée par une petite borne en ciment posée au sommet d'un rocher granitique de 1,80 mètres de hauteur environ.
68	E	Sur le côté sud de la route Birnin-Kaoura—Kaga, à 3,5 kilom. du village de Makada.	99½	3,6	
69	B	Sur la rive droite et à 50 mètres environ de la rivière Koramma Daddara, à 4,1 kilom. du centre de Kaga.	107	6,9	
70	B	Sur le côté nord de la route Kandaré—Katsina, à 1,5 kilom., à l'est du point où la route traverse la Rivière Daddara.	93½	8,9	
71	D	Sur le côté sud-ouest de la route Djéma—Kusa, à 10 kilom. du centre de Kusa.	59	5,2	
72	B	A 40 mètres environ sur le côté est de la route Dambo—Sayi, à 3,2 kilom. du centre de Sayi.	59	9,8	
73	D	Sur le côté est de la route Dagazari—Dogondawa, à 2,6 kilom. du centre de Dogondawa.	59	9,6	
74	D	Sur le côté est de la route Rizia-Kaoura—Gisserawa, au bord d'une mare et à 1,2 kilom. du centre de Rizia-Kaoura.	59	7,6	
75	D	Sur le côté est de la route Aguié—Guidan Kuntu, à 2,7 kilom. du centre de Guidan Kuntu.	59	13,5	
76	B	Sur le côté est de la route Gangara—Guidan Duma, à 1,8 kilom. du centre de Guidan Duma.	59	7,5	

Numéros.	Types.	Positions sur le Terrain.	A compter de la Borne précédente.		Observations.
			Azimut.	Distance.	
77	D	Sur le côté est de la route Rogogo—Guidan Danbaba, à 4,5 kilom. du centre de Guidan Danbaba.	Degrés. 96½	Kilom. 5,9	
78	E	Sur le côté ouest de la route Guidan Adamou—Bamli, à 5,8 kilom. au nord de Birnin-Moma.	96½	7,5	
79	E	Sur le côté sud de la route Rizia-Malam—Bamli, par Birnin-Kuka, à 2 kilom. du centre de Birnin-Kuka.	96½	5,6	
80	D	Sur le côté est de la route reliant les puits de Katafa et Gobromaji, à 1,350 mètres de chacun des deux puits.	96½	8,2	L'arbre est à 50 mètres à l'ouest de la douille en fonte.
81	Spécial	Sur le côté nord-ouest de la route Rizia-Mata—Hamiss, à 5 kilom. du centre de Rizia-Mata.	119	6,2	La borne est formée par un chapeau en ciment posé au sommet d'un petit roc de 0,65 mètre de hauteur. La plaque numérotée est fixée sur un arbre situé à 40 mètres de ce roc par azimut 345°.
82	C	Sur le côté nord-ouest de la route Kolma—Makerowa, à 0,8 kilom. de Makerowa.	108	4,7	La plaque numérotée est sur un arbre voisin du poteau télégraphique.
83	C	Sur le côté est de la route Dantikiara—Dagura, à 1,1 kilom. de la lisière sud de Dantikiara.	135	6,2	La plaque numérotée est sur un arbre voisin du poteau télégraphique.
84	B	Sur le côté ouest de la route Béribéri—Maludu, à 2 kilom. du centre de Maludu.	111	6,5	
85	C	Sur le côté ouest de la route Maïmoujia—Miturmi, à 0,9 kilom. du centre de Maïmoujia.	135	4,5	
86	C	Sur le côté ouest de la route Dambartou—Sofonbirni, à 4,7 kilom. du centre de Dambartou.	131	5,5	

87	O	Sur le côté nord de la route Adamaoua—Kulansami, à 0,7 kilom. du centre de Kulansami.	130½	4,9	La frontière ne coupe pas cette route.
88	C	Sur le côté sud de la route Guiéni—Daura par Tsamia, à 3 kilom. du centre de Tsamia.	133½	7,1	
89	C	Sur le côté nord de la route Zongo—Daura par Ika, à 7,7 kilom. de la porte ouest de Zongo.	149	2,6	
90	C	Sur le côté est de la route Guiéui—Zongo, à 3,5 kilom. de la porte ouest de Zongo.	66½	5,6	
91	C	Sur le côté est de la route Daombey—Zongo, à 2,9 kilom. de la porte est de Zongo.	91	4,0	
92	C	Sur le côté nord de la route Dambadada—Zongo, à 6,5 kilom. de la porte est de Zongo.	112	5,6	
93	C	Sur le côté nord de la route Toumfasi—Herdaji, à 1,7 kilom. de la porte ouest de Herdaji.	131	4,3	
94	C	Sur le côté est de la route Yékoua—Dichi, à 0,9 kilom. de la porte est de Dichi.	136	6,5	
95	C	Sur le côté est de la route Dounaoua—Gomba, à 2,2 kilom. du groupe ouest du village de Dounaoua.	155	5,0	
96	C	Sur le côté nord de la route Djelgaouassa—Bechia, à 1,1 kilom. de la porte ouest de Djelgaouassa.	114	6,8	
97	C	Sur le côté ouest de la route Batiébaté—Bauré, à 1,7 kilom. de la porte sud de Batiébaté.	101½	4,8	
98	C	Sur le côté est de la route Arko—Kaggera, à 0,6 kilom. de la porte ouest d'Arko.	108½	7,8	
99	C	Sur le côté ouest de la route Dambardé—Dandogo, à 0,3 kilom. de la porte nord de Dandogo.	112	7,3	
100	C	Sur le côté est de la route Gallaoua—Taramnawa, à 0,9 kilom. de Taramnawa.	105	6,5	
101	C	Au croisement des routes Angoua Dashi—Salei et Dandakei—Barbera, à 230 mètres du centre d'Angoua Dashi.	104½	5,8	
102	E	Sur le côté ouest de la route Kiaoshé—Barbera, à 0,8 kilom. du puits de Koadégué.	91½	4,0	
103	C	Au croisement des routes Zamoo—Kabobi et Maidodo—Jeiki, à 2,2 kilom. du centre de Zamoo.	91½	4,4	

Numéros.	Types.	Positions sur le Terrain.	A compter de la Borne précédente.		Observations.
			Azimut.	Distance.	
104	C	Sur le côté ouest de la route Danthiao—Jeiki, à 1,4 kilom. du centre de Jeiki.	Degrés. 91½	Kilom. 2,8	
105	C	Sur le côté est de la route Danthiao—Maifaru, à 1 kilom. du centre de Maifaru.	91½	3,2	
106	C	Sur le côté ouest de la route Serkinfaoua—Maizuo, à 1,1 kilom. de la porte sud de Serkinfaoua.	91½	6,6	
107	C	Sur le côté est de la route Soli—Dangumehi, à 1,1 kilom. du centre de Soli.	91½	7,4	
108	E	Sur le côté ouest et à 25 mètres environ de la route Tamli—Danbunki, à 1,1 kilom. du puits de Danbunki.	93	4,4	
109	C	Sur le côté est de la route Dammakia—Gumel, à 0,8 kilom. de la porte sud de Dammakia.	106½	4,2	
110	C	Sur le côté est de la route Dangarou—Jobi, à 0,7 kilom. du puits de Jobi.	80	7,0	
111	C	Sur le côté est de la route Toumbi—Maigatali, à 1,1 kilom. du centre de Maigatali.	96	6,8	
112	C	Sur le côté ouest de la route Maïdikou—Walawa, à 0,3 au nord d'une mare d'hivernage nommé Tabkin Sisiwa.	92	4,9	
113	C	Sur le côté est de la route Maïdikou—Galadi, à 1,1 kilom. au sud-est d'une mare d'hivernage dite Tabkin Doukouram.	92	7,1	
114	C	Sur le côté est de la route Koadégué—Galadi, à 0,5 kilom. du puits de Koadégué.	92	7,3	
115	C	Sur le côté ouest de la route Karagoua—Gerari, à 4,9 kilom. du puits de Karagoua.	88½	3,4	
116	C	Sur le côté ouest de la route Karamachi—Jerrekassa, à 1,3 kilom. du centre de Karamachi.	43	4,6	

117	C	Sur la lisière du village de Bago, à 7 mètres au nord-ouest de l'enceinte et à 100 mètres du puits par azimuth 280° en comptant du puits.	42	5,9
118	C	Sur le côté est de la route Banzaram—Garundoli, à 2,5 kilom. du centre de Garundoli.	45	6,5
119	C	Sur le côté est de la route Gariri—Baram Bagori, à 0,8 kilom. au nord d'une mare d'hivernage dite Tabkin Hamama.	44½	5,4
120	C	Sur le côté sud de la route Guéléoua—Karagirri, à 0,4 kilom. de la porte ouest de Karagirri.	33½	9,5
121	C	Sur le côté ouest de la route Goaléri—Matara, à 1,1 kilom. du centre de Matara.	61½	5,0
122	C	Sur le côté nord-est de la route Dounari—Kavi, à 3,9 kilom. du puits de Dounari.	35	5,5
123	C	Sur le côté nord de la route Gueltari—Machinna, à 450 mètres à l'est d'une mare d'hivernage dite Tabkin Kangaroua.	45½	7,8
124	C	Sur le côté est de la route Djadja-Yasami—Machinna, à 6,3 kilom. du centre de Djadja-Yasami.	47	5,7
125	C	Sur le côté est de la route Tamasa—Machinna, à 5,3 kilom. du centre de Machinna.	68	2,9
126	C	Sur le côté est de la route Komi—Machinna par Gogi, à 2,7 kilom. du centre de Gogi.	67	3,9
127	C	Sur le côté est de la route Komi—Gumzi au point où la route franchit la colline Wanjari et à 13 kilom. du centre de Gumzi.	62½	16,0
128		Sur le côté ouest de la route Yamia—Gumzi, à 11,5 kilom. du centre de Gumzi.	88½	7,5
129	C	Sur le côté ouest de la route Gueurslek—Gumzi, à 1,2 kilom. dans le nord-est d'un rocher granitique nommé Kao-Bago, situé à l'embranchement de la route de Karguiri.	87½	6,8
130	C	Sur le côté est de la route Bourbouroua—Maiori, à 5,3 kilom. du centre de Maiori.	84½	14,3
131	C	Sur le côté ouest de la route Gucurslek—Dandelsando, à 4,1 kilom. au nord-est du puits de la dépression dite Koursazia.	67½	22,2
132	C	Sur le côté ouest de la route Gueurslek—Bamusu, à 6,1 kilom. de la mare Sirgaram, et à 3,7 kilom. au nord du carrefour de la mare Gararak.	86	16,7

Numéros.	Types.	Positions sur le Terrain.	A compter de la Borne précédente.		Observations.
			Azimut.	Distance.	
133	A	Sur le côté sud de la route Karagou—Kaderi, à 6,7 kilom. à l'ouest de la crête de la cuvette Dabalia.	Degrés. 90	Kilom. 8,6	
134	C	Au sommet d'une haute dune herbeuse située à 100 mètres à l'ouest de la route Karagou—Garaganowa, et à 3,8 kilom. du rebord de la crête de la cuvette Dabalia.	90	5,4	
135	C	Sur le côté ouest de la route Zoumba—Gau, à 5,5 kilom. du centre de Zoumba.	90	33,6	
136	E	Sur le côté est et à 40 mètres environ de la route Zoumba—Zamugu, à 5,1 kilom. du centre de Zoumba.	90	2,6	
137	C	Au sommet d'une dune située à 15 mètres sur le côté ouest de la route Chéri—Gau par Chikrikadwa, à 4,9 kilom. du centre de Chéri.	90	11,1	
138	C	Au sommet d'une dune située à 50 mètres sur le côté est de la route Kayatoa—Bitwa, à 2,2 kilom. du centre de Kayatoa.	88	8,2	
139	C	Au sommet d'une dune située à 50 mètres sur le côté ouest de la route Dietkorom—Zamugu, à 5 kilom. du centre de Dietkorom.	109	15,5	
140	C	Au sommet d'une dune située sur le côté ouest de la route Dietkorom—Chillima par Bourdouma, et à 2,8 kilom. du centre de Bourdouma.	115	10,6	
141	C	A 40 mètres sur le côté ouest de la route Bidamaram—Chillima, au sommet d'une colline remarquable orientée est-ouest, à 3,3 kilom. de Bidamaram.	101	13,2	
142	C	Sur le côté est de la route Adebeur—Geidam, au croisement de cette route avec la route Bidamaram—Bidthur (Bidzer), à 5,8 kilom. du centre d'Adebeur.	102	8,8	

143	C	Sur le côté ouest de la route Adebeur—Bidthur (Bidzer), à 9,3 kilom. du centre d'Adebeur.	117	4,7
144	C	Sur le côté est de la route Maini—Bidthur (Bidzer) au sommet d'une crête, située à 1 kilom. de la mare Bilamari et à 4,3 kilom. de Bidthur (Bidzer).	125	12,2
145	C	Sur le côté est de la route Maini—Abakomerri, à 0,6 kilom. du hameau le plus au sud d'Abasheri et à 3,2 kilom. du centre d'Abakomerri.	135½	4,6
146	C	Sur le côté ouest de la route Maini—Kanema, à 3,8 kilom. du grand arbre du marché de Kanema.	116½	5,1
147	C	A 20 mètres sur le côté ouest de la route Lékariri—Kanema au sommet d'une dune bordant les marais de la Komadougou Yobé et à 1,8 kilom. du grand arbre du marché de Kanema.	112	2,8
148	C	Sur la rive gauche de la Komadougou Yobé, en pleine brousse. Un poteau télégraphique est érigé sur la rive droite de cette rivière à titre de marque auxiliaire.	103	4,0

A partir de la borne 148, la ligne-frontière rejoint en ligne droite par azimut 90° le thalweg de la Komadougou Yobé passant à 30 mètres de cette borne, puis le thalweg de cette rivière jusqu'au Lac Tehad.

La Komadougou Yobé étant une rivière extrêmement sinueuse, dont le lit est exposé à de fréquentes variations, il est nécessaire de prendre un arrangement en prévision de ces variations.

L'arrangement suivant a paru le plus équitable :—

1. Dans le cas où la Rivière Yobé viendrait à couler plus au nord ou plus à l'ouest que son cours actuel, et où son thalweg couperait la ligne droite joignant les bornes 147 et 148 à l'ouest de la borne 148, le nouveau thalweg de la rivière constituerait la frontière à partir de ce point d'intersection.

2. Dans le cas où la Rivière Yobé viendrait à couler plus au sud ou plus à l'est que son cours actuel, et où son thalweg ne couperait plus la ligne-frontière ci-dessus décrite à une distance de 30 mètres de la borne 148, la frontière suivrait le thalweg de la rivière tel qu'il existe actuellement jusqu'au point où le thalweg de cet ancien lit éventuel rejoindrait le thalweg du nouveau lit de la rivière.

A partir de ce dernier point, la frontière suivrait le thalweg de la Komadougou Yobé tel qu'il existe ou pourra exister dans l'avenir jusqu'à son embouchure dans le Lac Tehad.

L'embouchure de la Komadougou Yobé a été marquée par un poteau télégraphique en fer cimenté à sa base; la latitude de ce signal est $13^{\circ} 42' 29''$ nord, et sa distance à l'est du centre de Bosso est de 8,250 mètres.

De ce point la frontière suit ce parallèle $13^{\circ} 42' 29''$ de latitude nord sur une distance de 26,700 mètres, où elle atteint le point situé à 35 kilom. du centre de Bosso.

Un poteau télégraphique cimenté à sa base a été érigé dans une île voisine, approximativement à 1,150 mètres de ce point dans l'azimut 325° .

De ce point la frontière suit, par azimut $144^{\circ} 34'$, une ligne droite de 96,062 mètres de longueur, où elle rejoint le point d'intersection du 13° parallèle de latitude nord avec le méridien $35'$ est du centre de Kukawa.

La latitude du centre de Bosso a été trouvée de $13^{\circ} 41' 59''$ et celle du centre de Kukawa de $12^{\circ} 55' 35.5''$. La différence de longitude entre ces deux points a été trouvée de $0^{\circ} 15' 11''$, Bosso étant à l'ouest de Kukawa.

ARTICLE II.—*Rectifications de Détail.*

Il a été apporté à la ligne de démarcation décrite par la Convention du 29 mai 1906 les modifications suivantes, qui sont soumises à l'approbation des deux Gouvernements :—

1. A la borne 32 une surface de 41 kilom. carrés située dans le territoire britannique a été comprise dans la zone française pour laisser sous l'administration française le village de Kaouara. Ce village a été jusqu'à présent administré par Matankari, et il est isolé du territoire britannique habité.

2. Aux bornes 33 et 34 une surface de 216 kilom. carrés située dans la zone française a été comprise dans la zone britannique. Cette surface est constituée par de la brousse sans eau.

3. A la borne 54 il n'a pas été possible aux Commissaires de trouver sur la route de Tiar à Wurnu, ou aux environs, le lieu indiqué par le Protocole sous la dénomination de Guidan-Serki-Koma. Les bornes 52, 53, 54, 55, qui jalonnent cette partie de la frontière, ont en conséquence été placées sur la ligne droite joignant le point situé à 5 kilom. au sud de Malbaza au point situé à 5 kilom. au nord d'Antudu. Cette ligne passe à 3,5 kilom. de Chiguio au lieu de 4,5 kilom. qu'indiquait la carte annexée au Protocole.

4. Aux bornes 58 et 59 une surface de 43 kilom. carrés située dans la zone française a été placée dans la zone britannique. Ce district, qui renferme trois petits villages dépendant de Sabon-Birni, est isolé du territoire français habité et forme une compensation pour Kaouara.

5. Aux bornes 61 et 62 il n'y a pas de route directe entre Isa (Sansané Aisa) et Tibiri. D'après le Commissaire britannique, le point visé par le Protocole situé à mi-chemin sur la route reliant ces deux localités devrait être le point à mi-distance à vol d'oiseau. Selon le Commissaire français, ce point devrait être à mi-chemin sur la route Tibiri—Gidan-Fadama—Isa, qui est le plus court sentier existant actuellement entre les deux localités précitées. Cette surface étant constituée par de la brousse sans eau, le Commissaire français s'est rallié au point de vue de son collègue britannique et a convenu que les positions données aux bornes 61 et 62 entraînaient une inflexion de 285 kilom. carrés en faveur du territoire français.

6. Entre les bornes 93 et 101, où la frontière traverse un district entièrement cultivé, il n'a été fait que quelques légères inflexions sans importance se montant de chaque côté à 19 kilom. carrés et donnant au territoire britannique le hameau d'Angua-Dala et au territoire français le hameau de Danthialé.

7. A la borne 109 une surface de 9 kilom. carrés située dans la zone britannique a été comprise dans la zone française; la ligne-frontière traversait la partie nord du village de Dammakia, qui, étant une dépendance du Damagarim, a été laissée dans le territoire français.

8. A la borne 120 une surface de 14 kilom. carrés située dans la zone française a été comprise dans la zone britannique en compensation de l'inflexion précédente. Elle renferme le village de Karagirri qui relève de Machinna.

9. A la borne 124 le village actuel de Laouankaka se trouve avoir depuis 1905 changé de nom par suite du départ de son ancien Chef (nommé Laouan Kaka), qui est allé s'établir à 7 kilom. de là dans l'ouest près du village de Zagari. Le village en question porte maintenant le nom de Djadja-Yasami. Il a paru raisonnable de supposer que ce dernier village est celui que le Protocole du 29 Mai, 1906, a entendu désigner, et la frontière a été tracée suivant cette hypothèse.

Les Commissaires sont d'accord pour estimer que ces modifications de détail sont de peu d'importance et qu'elles se compensent approximativement.

ARTICLE III.—*Entretien des Bornes.*

Les Commissaires estiment qu'il est de l'intérêt des deux Colonies de veiller à la conservation des signaux-frontière qu'ils ont édifiés et qui sont exposés, pour de multiples causes, à être détériorés et parfois même détruits faute d'entretien. Ils sont d'accord pour recommander que les précautions suivantes doivent être prises chaque année à la diligence tant des autorités françaises que britanniques :—

1. Vers la fin de l'hivernage, avant que les indigènes ne mettent le feu à la brousse, il y aura lieu de faire débroussailler les alentours de chaque borne dans un rayon d'environ 10 mètres afin d'éviter que la chaleur de l'incendie ne provoque la rupture de l'émail des plaques numérotées.

2. Il y aura lieu de faire entretenir chaque année l'émondage des arbres auxquels sont fixées des plaques numérotées, tel qu'il a été fait par les soins des Commissaires.

3. S'il arrive qu'une plaque numérotée vienne à tomber pour une cause quelconque (oxydation du fil de fer ou des clous de fixation, foudre, chocs, etc.), il est nécessaire que le Chef de village le plus voisin soit tenu d'en avertir sans retard le Résident dont il relève, afin que celui-ci puisse prendre aussitôt les mesures convenables pour que la dite plaque soit rétablie à l'endroit exact où elle a été fixée par les soins de la Commission.

4. Il y aura lieu, selon les nécessités, de renouveler l'entourage en ronces des poteaux en fer pour les soustraire aux chocs du bétail ou des animaux de la brousse.

Cet entretien des bornes est particulièrement important pendant les premières années, tant que les populations indigènes ne seront pas parfaitement familiarisées avec l'emplacement de la présente frontière.

En foi de quoi les Soussignés ont signé le présent procès-verbal.

Fait à Londres, en double exemplaire, en français et en anglais, le 19 février, 1910.

J. TILHO, *Capitaine d'Infanterie Coloniale,*
Commissaire français.

R. POER O'SHEE, *Major, Royal Engineers,*
British Commissioner
